



# VENETTE

## en action



## Le mot du Maire

Chers Venetteiens, chères Venetteiennes,

Alors que les lumières de décembre commencent à scintiller dans nos rues, le temps est venu de jeter un regard sur le chemin parcouru durant cette année 2025 bien remplie, où tous les sujets auront été traités sur l'ensemble de notre territoire.

Grâce à une gestion rigoureuse et une vision de proximité, nous avons agi sur tous les fronts pour améliorer votre quotidien. Qu'il s'agisse de la modernisation de notre éclairage public, plus sobre et performant, ou du développement harmonieux de notre habitat avec les constructions de logements à la Prairie II, notre priorité reste votre cadre de vie.

Le dynamisme de Venette ne se dément pas. L'attractivité de notre commune se confirme avec l'arrivée de nouvelles entreprises au sein de la ZAC du Bois de Plaisance, renforçant notre tissu économique et l'emploi local. Parallèlement, nous poursuivons nos engagements en faveur des mobilités douces avec l'extension des pistes cyclables, pour une ville toujours plus respirable et connectée.

Venette, c'est aussi une ville qui bat au rythme de ses habitants. Cette année, nous avons partagé des émotions fortes à travers plus de 100 manifestations sportives, culturelles et mémorielles. Ce foisonnement témoigne de la vitalité de notre vie locale.

Soyons fiers : notre ville est entretenue, notre ville est en mouvement. Cette réussite est le fruit d'un travail collectif. Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des acteurs techniques, administratifs, associatifs, économiques et les élus qui œuvrent chaque jour pour faire de Venette une commune où il fait bon vivre.

À l'aube de cette nouvelle année, je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, de très belles fêtes de fin d'année, remplies de joie et de sérénité.

Pour fêter ensemble ce passage à 2026, j'ai le plaisir de vous inviter à la cérémonie des Vœux du Maire, qui se tiendra le 15 janvier 2026.

Bien fidèlement,

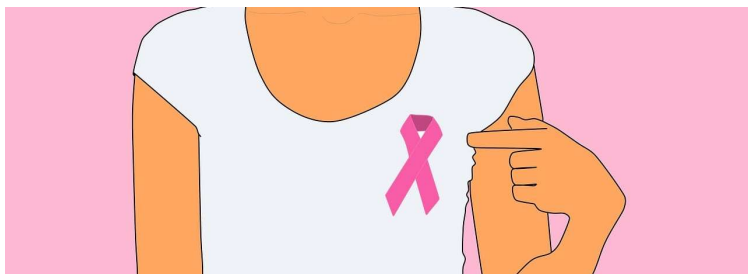
**Romuald SEELS, Maire**

## Octobre Rose

Pour la 6ème année consécutive, la ville s'est associée à cet évènement national symbolisé par le ruban rose. Durant le mois d'octobre, un large programme d'animations a rassemblé habitants, associations, commerçants et professionnels de santé autour d'un même objectif : sensibiliser à l'importance du dépistage et rappeler l'enjeu de la prévention face au cancer du sein.

Tout au long du mois d'octobre, les participants ont pu s'initier à de nombreuses activités : zumba, yoga, danse, arts martiaux ou encore randonnée pédestre. Les visiteurs ont aussi découvert des stands solidaires, proposant objets artisanaux, créations locales et douceurs sucrées grâce à la mobilisation des associations.

Les recettes et dons ont permis de collecter la somme de **4 823,92€** intégralement reversée à l'association Onco Oise.



## Bal d'Halloween

Le 31 octobre dernier, la salle des fêtes André LEDOUX s'est transformée en un lieu hanté mais convivial à l'occasion de la traditionnelle fête d'Halloween organisée par l'association des parents d'élèves, les petits Venettiens. Le bal des sorcières a réuni toutes les générations pour un moment de danse et de convivialité endiablé.



VILLE DE VENETTE

1973  
JUL 12  
PAID 4.50  
0.8875

# Agence postale

100, RUE ANDRÉ MELLENNE - VENETTE  
DANS LES LOCAUX DE LA MÉDIATHÈQUE

MARDI  
9H - 12H

MERCREDI  
9H - 12H / 14H - 17H

JEUDI  
9H - 12H

VENDREDI  
9H - 12H

SAMEDI  
9H - 12H

VILLE DE VENETTE

LA POSTE

## Habitat indigne

Vous vivez dans un logement en très mauvais état, dégradé ou insalubre et malgré vos démarches, les désordres rencontrés dans le logement n'ont pas été pris en charge. « Signal Logement » vous accompagne pour constituer votre dossier : <https://signal-logement.beta.gouv.fr/>



## Élections

L'inscription électorale est une démarche volontaire et personnelle. Si vous avez déménagé récemment ou changé d'adresse, il est impératif de vérifier votre situation.

### Comment vérifier votre inscription ?

- Téléservice en ligne : vous pouvez interroger votre situation électorale et y vérifier le bureau de vote dont vous dépendez directement sur le site officiel : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788>
- En appelant la mairie au 03 44 83 29 33

Si vous n'êtes pas encore inscrit, voici comment procéder :

- En ligne : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>
- En mairie : présentez-vous avec votre pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom (à noter qu'une facture de portable n'est pas acceptée)

### Pour tous renseignements :

- En mairie aux horaires d'ouverture : lundi de 13h30 à 17h30, du mardi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30 et le samedi matin de 9h à 12h
- Par téléphone au 03 44 83 29 33
- Par mail : [etatscivil@venette.fr](mailto:etatscivil@venette.fr)

**La date de scrutin est désormais fixée. Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Les demandes d'inscriptions pour pouvoir voter lors de ce scrutin sont à déposer au plus tard le vendredi 6 février 2026.**



## Commémorations



De nombreuses commémorations sont organisées tout au long de l'année. Ces journées commémorent la mémoire des faits d'armes des grands hommes, des combattants et le sacrifice des victimes civiles ou militaires des guerres. Ouvertes à tous, les cérémonies officielles ne sont pas réservées aux seuls combattants ayant servi la nation. Elles permettent de ne pas oublier celles et ceux qui ont œuvré pour la paix.

## Repas des aînés

C'est sous le signe de la joie et de l'amitié que s'est déroulé notre traditionnel repas des aînés le 6 décembre à la salle des Fêtes André Ledoux. Près de 210 de nos aînés ont répondu présent à l'invitation, faisant de cette édition un franc succès. Ce moment a été l'occasion pour l'équipe du CCAS de remettre près de 530 colis de Noël à nos séniors. Au-delà des produits locaux qui composaient le colis, c'est l'attention portée à chacun qui a été particulièrement saluée.



## Marché

Depuis début novembre, nous sommes ravis d'accueillir un tout nouveau marché hebdomadaire à Venette, répondant ainsi à une attente forte de nos concitoyens. Ce nouveau rendez-vous a pour vocation d'offrir une diversité de produits frais et de qualité, privilégiant les producteurs et commerçants locaux. Vous pourrez y retrouver de nombreux stands de métiers de bouche.

**Rendez-vous tous les vendredis matin de 7h30 à 13h – rue de Compiègne**



## Vœux du Maire

Je vous donne rendez-vous le jeudi 15 janvier 2026 à 19h au complexe sportif – Allée du Château afin de vous présenter mes vœux en compagnie de mon équipe municipale.



## Téléthon

Venette a été marquée par une incroyable vague de générosité à l'occasion du Téléthon 2026. Une nouvelle fois, notre commune a démontré son engagement et sa détermination à soutenir l'Association Française contre les Myopathies (AFM), dans sa lutte contre les maladies rares. Grâce à la mobilisation de chacun, la collecte de cette année est une véritable réussite. Nous sommes fiers d'annoncer que l'ensemble des manifestations a permis de récolter la somme de **43 478,42€** qui est intégralement reversée à l'AFM Téléthon. Preuve que la solidarité est toujours au cœur de notre ville.



## Antenne de la Région

La Région peut vous aider au quotidien.

Aide au transport aux particuliers  
Aide à la garde d'enfant  
En route pour l'emploi  
Aide au permis de conduire ...



LA RÉGION PROCHE DE VOUS

Plus d'informations sur :  
[hautsdefrance.fr/prochedevous](https://hautsdefrance.fr/prochedevous)



## Nouvelle permanence

Permanence au :

**Centre d'affaires Anthémis**

**3 Rue de l'Anthémis - 60200 Compiègne**

Tous les 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h (hors vacances scolaires et jours fériés) **UNIQUEMENT SUR RDV**

RDV à prendre auprès de l'antenne de Clermont au 03 74 27 30 40 ou [antenne-clermont@hautsdefrance.fr](mailto:antenne-clermont@hautsdefrance.fr)

# Vide ta chambre !

De 10h à 17h  
**25 Janvier 2026**

**Salle des fêtes  
André Ledoux -  
Venette**

**4€/table**  
1 table = 1m20

**Tu as moins de 18 ans ?**  
Viens tenir ton stand avec un adulte afin de faire de la place dans ta chambre !

- ☐ Vêtements enfants
- ☐ Jeux vidéos
- ☐ Jouets, peluches
- ☐ Puériculture

Infos : 06 77 07 51 58  
Inscription par mail à [lespetitsvenetteiens@gmail.com](mailto:lespetitsvenetteiens@gmail.com)

**Buvette & restauration sur place**

## Le cross des titans

Le 16 novembre dernier a eu lieu le cross des titans, grande première à Venette. Une organisation de l'association Vie au Grand Air (VGA) de Compiègne qui a rassemblé 180 participants de 9 à 70 ans, coureurs aguerris et amateurs. L'évènement n'aurait pas pu avoir lieu sans l'incroyable mobilisation de la cinquantaine de bénévoles et de la Ville de Venette.



## Grand prix international de danse

Le 4<sup>ème</sup> grand prix international de danse a fait son grand retour dans le Compiègnois et pour la première fois à Venette. 40 couples de danseurs de 8 à 60 ans, venus de 8 nations ont enchaîné les tableaux à un rythme effréné sous l'œil admiratif du public. Tango, valse, quick step ou encore paso doble, ils ont rivalisé de grâce et de technique pour convaincre le jury et décrocher une place en finale.



## Marché de Noël

Le froid de décembre n'aura pas réussi à gâcher la magie de Noël. Dès l'ouverture les allées du Marché de Noël ont été inondées par la foule. La trentaine d'exposants, tous locaux ont enchantés les visiteurs avec leurs stands : créations artisanales uniques, décorations féériques, produits du terroir d'exception, bijoux faits mains, et bien sûr, de délicieuses gourmandises. Le moment le plus attendu par les enfants a été sans doute la visite du père Noël. D'autres moments forts ont également rythmé ces deux journées : remise du picantin Exploit à Charles DEGAND, parade lumineuse vélo et mobylettes, course des pères Noël. Forts de cette réussite, la municipalité vous donne d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition encore plus magique.



## Festival des plumes : un premier salon du livre réussi

Le 11 octobre, notre commune a accueilli près de 35 auteurs, principalement de Picardie, pour le tout premier Festival des Plumes. Romans historiques, policiers, science-fiction, littérature jeunesse, fantastique, documentaires sur la vie locale, autobiographies... Les visiteurs ont pu découvrir une grande diversité de genres en parcourant les allées du salon. Les écrivaines et écrivains ont fièrement présenté leurs dernières parutions, éveillant la curiosité et l'envie de lecture chez un large public. La médiathèque de Venette a même sélectionné et fait dédicacer une trentaine d'ouvrages, désormais disponibles au prêt pour prolonger le plaisir. Tout au long de la journée, le salon a été très animé grâce au stand de Zouk « Dessine-moi mon doudou », où il a croqué peluches, enfants et parents, ainsi qu'aux activités « plumes et écriture » proposées par l'association des Petits Venettiens. Des animations qui ont ravi petits et grands ! Les murs de la salle, décorés avec près de 80 dessins réalisés par les enfants des écoles sur le thème « Le Livre », ont apporté une touche colorée. Chaque jeune artiste a été récompensé pour sa créativité. Impossible de ne pas mentionner la petite restauration de l'Île Aux Délices et les irrésistibles pâtisseries de Gérard, qui ont conquis tous les gourmands ! Un événement chaleureux, vivant et convivial, où les échanges entre auteurs et lecteurs ont été au cœur de la journée.

**Rendez-vous en 2027 pour la prochaine édition !**



## Accueil Familial Adultes du Conseil Départemental de l'Oise

Le Conseil départemental de l'Oise accompagne, au quotidien, les personnes adultes en situation de handicap ou en perte d'autonomie afin de leur proposer des solutions d'hébergement adaptées à leurs besoins et à leurs souhaits de vie.

Dans ce cadre, le Service Accueil Familial Adulte joue un rôle essentiel en proposant à ces personnes d'être accueillies au sein d'un foyer familial, par des accueillants familiaux agréés, formés et suivis par les services du Département.

L'accueil familial constitue une alternative chaleureuse et conviviale aux établissements spécialisés. Il favorise le maintien de l'autonomie, le lien social et la participation à la vie quotidienne d'un foyer, tout en assurant un accompagnement personnalisé, respectueux du rythme et des capacités de chacun.

Le Service de l'accueil familial se tient à votre disposition pour tous renseignements : [accueil-familial@oise.fr](mailto:accueil-familial@oise.fr)



## Éclairage public

L'économie d'énergie, le respect des normes et la justesse des ambiances lumineuses ont été la base de notre projet d'éclairage public. La 2<sup>ème</sup> tranche de remplacement des ampoules au sodium par un éclairage LED a repris début juillet 2025 pour un total de 270 points d'éclairage.

Nous sommes venus y ajouter des projets spécifiques comme la pose de 3 mats alimentés par des panneaux photovoltaïques au hameau de la ferme de Corbeaulieu qui jusqu'alors n'était pas équipé d'éclairage public et un complément d'éclairage de certaines zones pour renforcer la sécurité :

- L'abri bus des Pérelles et son passage piétons.
- Les 2 parkings de la salle des fêtes
- Le rond-point SNCF
- Le parc du silence et l'arrière de la bibliothèque par des bornes.
- Une colonne place du 8 mai 1945 pour l'éclairage de la stèle des animaux et les chemins piétonniers.

Reste à finir, l'éclairement des 2 tunnels du rond-point SNCF, la trémie rue du port pour la mise en valeur de la fresque et la création d'un éclairage pour une meilleure visibilité de la piste cyclable devant le pont de la petite église.

Tous ces projets ont pu être réalisés grâce à des subventions du SE60.



CENTRE DE LOISIRS COMMUNAL DE VENETTE  
03.44.90.04.45



## PLANNING DES ACTIVITES DES MERCREDIS LOISIRS

THÈME : LE NOIR ET BLANC

MERCREDI 07/01/2026

SÉANCE SPORTIVE  
LUDOZONE  
FORUM ET QUIZZ  
JEUX  
"OÙ SONT LES MÉCHANTS DE DISNEY ?"  
ATELIER CUISINE  
"FAIRE SA GALETTE"  
DÉCO SALLE  
CARTE DE VŒUX POUR  
QUI L'ON VEUT

MERCREDI 14/01/2026

SÉANCE SPORTIVE  
BRICOLAGE  
JEU EN INTÉRIEUR  
FORUM DISCUSSION  
"C'EST QUI LA MÉCHANCETÉ ?"  
J'APPRENDS À DESSINER  
"LES MÉCHANTS DE DISNEY"  
DANSE  
QUIZZ JEU "PERSONNAGE BD"

MERCREDI 21/01/2026

JOURNÉE DES OISEAUX  
"DES VILLES ET DES CAMPAGNES"  
ORIGAMI - BRICOLAGE  
DESSIN  
CONTES ET HISTOIRES  
À LA MÉDIATHÈQUE  
EXPOSITION  
"DES ARTISTES LOCAUX"  
EXPRESSION THÉÂTRALE ET  
CORPORELLE  
INTERVENANT

MERCREDI 28/01/2026

MATIN :  
DÉCO I : 7ÈME "FAITES DU JEU"  
EN NOIR & BLANC : LE 8 FÉVRIER  
APRÈS-MIDI :  
LES "MÉCHANTS DE DISNEY"  
GRAND JEU  
MAQUILLAGE  
PHOTOS SELFIE  
BRICOLAGE  
FILM

MERCREDI 04/02/2026

SÉANCE SPORTIVE  
BRICOLAGE  
JEU EN INTÉRIEUR  
DÉCO II : 7ÈME "FAITES DU JEU"  
EN NOIR & BLANC : LE 8 FÉVRIER  
DÉCOUVRIR  
LE "NOIR & BLANC"  
DANS L'HISTOIRE DE L'ART

MERCREDI 11/02/2026

SÉANCE SPORTIVE  
LUDOZONE  
MÉDIATHÈQUE  
ATELIER CUISINE "DES CRÊPES,  
DES GAUFRES"  
EXPRESSION THÉÂTRALE ET  
CORPORELLE  
SÉANCE "FAIRE DES PHOTOS  
EN NOIR & BLANC : LES  
ÉMOTIONS"

VACANCES D'HIVER

DU 16 AU 27 FÉVRIER 2026

"NOIR & BLANC"



Le centre de  
loisirs de  
Venette vous  
propose un  
accueil jeunesse  
(3-10 ans) pour  
vivre une  
aventure  
éducative et  
ludique



Les  
mercredis  
au centre de loisirs

PROGRAMME 2025/2026

Novembre  
Décembre

"Animaux  
nocturnes"

Janvier  
Février

"Les méchants  
de disney"

Mars  
Avril

"Tous à  
l'abordage,  
histoires de  
pirates"

Mai  
Juin

"Des voix en  
choeurs"  
Chansons d'hier  
et d'aujourd'hui



72 rue du prêtre - 60280 VENETTE  
03 44 90 04 45  
centredeloisirs@venette.fr



de 7h30 à 11h30 et de 13h30 à 18h  
Inscription en journée ou demi-journée

Activités loisirs manuelles,  
sportives et culturelles

Programme détaillé tous les 2 mois  
et disponible sur :  
• le site internet de la ville  
• Sur le portail parent  
• Au centre de loisirs

Depuis octobre 2025, les 12 délégués de la cantine centre et les 9 délégués de la cantine de la Prairie forment une équipe dynamique et pleine d'idées pour favoriser un temps de restauration harmonieux et sympathique. Ils ont pu déjeuner ensemble en ce mois de décembre pour échanger sur les animations à prévoir sur les prochains mois. Semaine à thème, arbre à vœux, esprit carnaval, jeux quizz, temps zen et lecture, sont autant de projets à venir pour rendre la pause méridienne plus ludique et plaisante. **Merci à Diane, Yazid, Marilou, Lilya, Cécilia, Hippolyte, Aeneas, Chloé, Mathis, Inés, Leïla, Mohammed, Elliott, Maylan, Gaby, Emma, Oumar, Timéïs, Léo, Louann et Rose.**



## Vacances d'hiver

### Du lundi 16 au vendredi 27 février 2026

L'équipe d'animation se prépare à accueillir les jeunes de 3 à 10 ans durant les vacances d'hiver du lundi 16 au vendredi 27 février 2026 de 8h à 18h sur le thème « les arts en noir et blanc »

- Cinéma au temps de Charlie Chaplin
- Photographie « Robert DOISNEAU »
- Théâtre d'ombres
- Pollock, Matisse, Marqués
- Jeu de dames géant
- Arts plastiques (fusain encre Chine)
- Cuisine
- Animaux noirs et blancs
- Jeux
- Rencontre avec des artistes (photos/cinéma)

## Vacances de printemps

### Du lundi 13 au vendredi 24 avril 2026

L'équipe d'animation se prépare à accueillir les jeunes de 3 à 10 ans durant les vacances de printemps du lundi 13 au vendredi 24 avril 2026 de 8h à 18h sur le thème « aux temps des dinosaures et des hommes préhistoriques »

- Modelage
- Jeux de société
- Peintures rupestres
- Chasse aux mammoths
- Recette préhistoriques
- Arts plastiques dinosaures
- Jeux
- Fouilles archéologiques
- Sortie à thème

Le club ados (11-14 ans) a également un programme.

## Nos écoles

### École élémentaire du Centre

Rue du prêtre

☎ 03 44 83 23 08

✉ [0601942k@ac-amiens.fr](mailto:0601942k@ac-amiens.fr)

### École maternelle du Centre

59, Rue de Corbeaulieu

☎ 09 75 43 77 34

✉ [ce.0600482y@ac-amiens.fr](mailto:ce.0600482y@ac-amiens.fr)

### Groupe scolaire de la Prairie

Bd de la 1<sup>ère</sup> Armée

☎ 03 44 90 10 95

✉ [ce.0600482y@ac-amiens.fr](mailto:ce.0600482y@ac-amiens.fr)

## Cantine et Centre de loisirs

Le Centre de Loisirs accueille vos enfants du lundi au vendredi pour le périscolaire matin et soir et les mercredis durant toute l'année et pendant les vacances scolaires (sauf décembre et août).

### Centre de loisirs de Venette

72, Rue du Prêtre

60280 VENETTE

☎ 03 44 90 04 45

✉ [centredeloisirs@venette.fr](mailto:centredeloisirs@venette.fr)

**Périscolaire du matin** de 7h30 à 8h30 à l'**école maternelle du Centre** pour les élèves de l'école maternelle du Centre et de la Prairie et au **Centre de loisirs** pour les enfants de l'école élémentaire du Centre.

**Périscolaire du soir** de 16h30 à 18h30 au **Centre de Loisirs** (Le goûter est à fournir par les parents).

**Mercredis loisirs** de 7h30 à 18h00 au **Centre de Loisirs**. (Le goûter est à fournir par les parents).

**Cantine** : Le service de restauration scolaire accueille les enfants pour le déjeuner du **lundi au vendredi** de 11h30 à 13h30.

**Vacances scolaires** de 8h00 à 18h00 au **Centre de Loisirs**. (Le goûter est à fournir par les parents).



## Médiathèque

100, rue André Mellenne - 60280 VENETTE  
03 44 20 97 41 - mediatheque@venette.fr

### Horaires :

Mardi de 13h30 à 17h30  
Mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30  
Vendredi de 9h à 12h  
Samedi de 10h30 à 17h30 (non-stop)

## Comment s'inscrire?

L'adhésion à la médiathèque est valable 1 an. Une carte de lecteur vous est remise et vous permet d'emprunter 3 livres dont une nouveauté et 1 DVD ainsi que 2 jeux de société par famille pour une durée de 3 semaines et de consulter internet.

Pour vous inscrire, il vous suffit de présenter :

- Une pièce d'identité et/ou livret de famille
- Un justificatif de domicile

**Inscription gratuite pour les Venettiens.**

Plus de 5 000 ouvrages (livres et DVD) et 150 jeux de société sont à votre disposition, ainsi qu'un ordinateur. Un espace dédié propose des expositions thématiques, une ludothèque « ludozone » et des animations sont régulièrement organisées.



Facebook  
Médiathèque



Catalogue en  
ligne



## Animations régulières

- Lire avec bébé

Chaque 3ème mardi de chaque mois, venez partager un moment de complicité lecture avec votre/vos enfant(s) de 10h à 11h. Les lectrices de l'association « Grandir ensemble » lisent pour les enfants (de la naissance jusqu'à 3 ans).

**Accès libre et gratuit.**

- Accompagnement numérique
- 1 vendredi sur 2, accompagnement numérique par les animateurs des espaces Cyber-base de l'ARC. **Sur inscription - gratuit**



La Médiathèque Municipale de Venette  
et les lectrices de l'Association Grandir Ensemble  
vous proposent



*Lire avec Bébé*  
dès la naissance jusqu'à 3 ans

2026

Chaque 3<sup>ème</sup> mardi du mois,  
venez partager un moment de complicité  
lecture avec votre (vos) enfant(s).

de 10h00 à 11h00



Mardi 20 janvier 2026

Mardi 10 février 2026

Mardi 17 mars 2026

Mardi 28 avril 2026

Mardi 19 mai 2026

Mardi 16 juin 2026

Médiathèque de Venette - 100 rue André Mellenne à Venette  
03 44 20 97 41 - mediatheque@venette.fr - Facebook : bibliothèque de venette  
Association Grandir Ensemble - 03 44 86 67 98



## Lutte contre le bruit

Selon l'**arrêté municipal n°21/2018** relatif à la lutte contre le bruit (consultable en mairie), sont interdits, de jour comme de nuit, sur le territoire de Venette, tous bruits causés sans nécessité ou dus à un défaut de précaution, susceptibles de porter atteinte à la santé ou à la tranquillité du voisinage tels que :

- Bruits dans les habitations, comportement des occupants
- Animaux domestiques (abolements)
- Activités industrielles, commerciales, artisanales, agricoles, culturelles, sportives
- Établissements ouverts au public
- Bruits sur la voie publique et sonorisation
- Travaux bruyants-chantier de travaux publics ou privés
- Alarmes sonores
- Véhicules tous terrains

### Pour rappel :

Les travaux de bricolage, jardinage, percussions, vibrations, trépidations ainsi que l'usage des tondeuses à gazon, taille-haies ou autres instruments et outils qui servent au travail au sol, particulièrement bruyant, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

**lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30**

**Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h**

**Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

## Alerte citoyen

La commune a mis en place un service de communication afin de transmettre des informations et alertes par SMS et mail. Ce service permet aux venetteiens d'être informé par quartier sur des événements exceptionnels tels que les travaux, les risques météorologiques, les activités culturelles... Pour bénéficier de cette solution, rendez-vous en mairie ou scannez le QR code ci-contre.



## Le saviez-vous ?

Vous pouvez encourir **jusqu'à 135€ d'amende** pour abandons des déjections de votre chien. Pour une ville plus propre, nous avons décidé d'installer plusieurs distributeurs de sachets aux 4 coins de la commune pour que les propriétaires d'animaux puissent ramasser les déjections de leurs petits compagnons.



## LE CIVISME C'EST...



J'utilise des appareils de bricolage et jardinage aux horaires autorisés



La nuit je baisse le son



Je taille mes haies régulièrement



En voiture je roule cool



Je respecte les règles de stationnement



Je ramasse les déjections de mon chien



Je tiens mon chien en laisse



J'amène mes encombrants à la déchèterie



Je pratique le tri sélectif en utilisant les bons conteneurs



Je ne brûle pas mes déchets dans mon jardin

**...RESPECTER LES AUTRES**

## Encombrants

La commune ne bénéficie pas de ramassage à jour fixe. Un service gratuit d'enlèvement existe. Ce service, sur RDV est réservé aux personnes ne pouvant pas se rendre en déchetterie. Pour prendre rendez-vous : **0800 779 766** (Appel gratuit).

## Containers à verre

Le verre doit être trié des autres ordures ménagères et ne doit pas se retrouver dans les sacs ou bacs jaunes et blancs. Des containers sont à votre disposition :

- Rue de l'Écluse
- Rue de Compiègne
- Rue du Gal Koenig
- Rue des Pins
- Rue des Martyrs/Square Maurice Ravel
- Bd de la 1ère Armée
- Rue André Mellenne/Square des Pérelles

## Collecte des déchets verts

Taille de haie, branchage, pelouse, feuilles, mauvaises herbes sont à déposer dans les sacs kraft fournis par l'ARC. Il est recommandé de déposer jusqu'à 5 sacs maximum par semaine. Merci de faire des fagots d'environ 1m de long avec vos branchages.

### Reprise de la collecte

**lundi 6 avril 2026**

Hors période de collecte, tous les déchets verts doivent obligatoirement être apportés en déchetterie.

### Collecte des sapins :

**lundis 5 et 12 janvier 2026**



## Seconde vie

Pensez à donner une seconde vie aux objets. A l'heure où la surconsommation et le gaspillage pèsent lourdement sur notre planète, on trouve des initiatives locales offrant des alternatives concrètes pour éviter de jeter et favoriser la solidarité.

### • **La Recyclerie de Margny-lès-Compiègne**

Située ZAC les Hauts de Margny, la recyclerie est un lieu où les objets usagés trouvent une nouvelle vie. Elle collecte, trie, répare et revends à petit prix.

### • **Emmaüs Compiègne**

Agit pour la solidarité à travers le réemploi. Les dons d'objets, meubles, vêtements ou électroménagers sont triés, réparés si besoin, puis revendus dans leurs espaces de vente

## Urbanisme

Toute nouvelle construction ou toute modification sur le bâti sont soumis à autorisation. Le PLUI-H s'applique en effet à tous les citoyens sans exception. Le service instructeur de l'ARC, qui instruit tous les dossiers de notre commune, se charge de faire appliquer les règles.

**Une déclaration préalable** de travaux est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle est **obligatoire** pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment. Pour ce type de dossier, **le délai d'instruction est fixé à 1 mois à compter de la date de dépôt du dossier. Si votre projet se situe dans le périmètre de protection des monuments historiques, votre dossier fera l'objet d'un délai supplémentaire d'un mois.** Votre demande doit être déposée en mairie en 3 exemplaires (5 exemplaires si le projet est dans le périmètre des monuments historiques).

Dans un certain nombre de cas, un permis de construire est exigé. D'une manière générale, il concerne les travaux de construction de grande ampleur et est à adresser à la Mairie. Votre demande doit être déposée en mairie en 3 exemplaires (5 exemplaires si le projet est dans le périmètre des monuments historiques). **Le délai d'instruction est de 2 mois et 4 mois si votre projet est situé dans le périmètre de protection des monuments historiques.**

## Salle des Fêtes André LEDOUX

**Adresse : Place du 8 mai 1945**

La mise à disposition de la salle des fêtes est accordée en priorité aux associations Venettiennes ainsi qu'aux habitants de Venette. Afin de connaître les modalités de réservation, nous vous invitons à contacter la mairie au 03 44 83 29 33.

Tarification :



### Salle des fêtes

|                                | petite salle (100 pers) |        |         | grande salle (200 pers) |        |         | 2 salles (300 pers) |        |         |
|--------------------------------|-------------------------|--------|---------|-------------------------|--------|---------|---------------------|--------|---------|
|                                | 1/2 j                   | 1 jour | 2 jours | 1/2 j                   | 1 jour | 2 jours | 1/2 j               | 1 jour | 2 jours |
| Association de Venette         | 60 €                    | 110 €  | 140 €   | 80 €                    | 160 €  | 190 €   | 100 €               | 200 €  | 250 €   |
| Particulier résidant à Venette | 120 €                   | 240 €  | 300 €   | 180 €                   | 350 €  | 450 €   | 300 €               | 400 €  | 550 €   |

## Maison des Associations

**Adresse : 32, Rue de Corbeaulieu**

Capacité : 50 personnes

La mise à disposition de la Maison des Associations est accordée en priorité aux associations Venettiennes ainsi qu'aux habitants de Venette. Afin de connaître les modalités de réservation, nous vous invitons à contacter la mairie au 03 44 83 29 33.

Tarification :

### Maison des associations



|                                | 1/2 j   | 1 jour  | 2 jours |
|--------------------------------|---------|---------|---------|
| Association de Venette         | gratuit | gratuit | gratuit |
| Particulier résidant à Venette | 50 €    | 80 €    | 150 €   |

## Recensement citoyen

Tout jeune français âgé de 16 ans doit se faire recenser auprès de la Mairie de son domicile muni de sa pièce d'identité et copie du livret de famille

Une attestation lui sera remise, nécessaire pour tous les examens (BAC, permis de conduire...). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté.

**À noter : Si les délais ont été dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière qu'un recensement classique.**

En cas de perte ou de vol de l'attestation vous adresser au centre du Service National de Creil au 09 70 84 51 51 ou [csnj-creil.traite.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csnj-creil.traite.fct@intradef.gouv.fr)

## Club de l'Amitié

Saviez-vous que des dizaines d'associations animent la commune ? Cependant, le fonctionnement de ces structures repose entièrement sur l'engagement et la générosité de leurs bénévoles. **Aujourd'hui, le club de l'amitié a besoin de renfort pour maintenir, développer et même lancer de nouvelles actions.**

### Pour qui ?

Ouvert à tous

### Pour quoi ?

9 événements à l'année

### Où ?

Salle des fêtes André Ledoux à Venette

### Quand ?

- 12 février – Moules frites
- 26 mars – Thé dansant
- 23 avril – Repas
- 21 mai – Thé dansant
- 11 juin – Barbecue
- 10 septembre – Repas
- 29 octobre – Choucroute
- 19 novembre – Beaujolais dansant

### Comment ?

- 06 61 28 79 67 – Isabelle GRIMAUX
- 06 51 95 88 20 – Denis LEPLAY

### Combien ?

- Adhésion : 20€
- Repas : 38 ou 43€ pour les adhérents (+5€ pour les non adhérents)
- Thé dansant : 12€ pour tous.





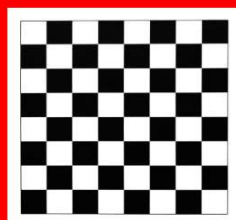
**Dimanche 8 février 2026**  
**13h à 18h30**

**7<sup>ème</sup>**  
**“Faites” du jeu**

**Salle des fêtes  
de Venette**

**Entrée  
Libre**

**Esprit “Noir et Blanc”**



**Divers animations et intervenants  
autour du jeu de société**

**Renseignements au 03.44.20.97.41 - Facebook : Médiathèque de Venette**

**Mairie**

74, Rue de la République  
03 44 83 29 33

[mairie@venette.fr](mailto:mairie@venette.fr)

**Horaires d'ouverture :**

Lundi de 13h30 à 17h30  
Du mardi au vendredi de 9h à 12h  
et de 13h30 à 17h30  
et le samedi matin de 9h à 12h



**Site Internet :**  
[www.venette.fr](http://www.venette.fr)



**Facebook :**  
Ville de Venette

Ne pas jeter sur la voie publique  
Imprimé à 1500 exemplaires

**Directeur de publication** : Romuald SEELS

**Conception** : Céline DORENT

**Impression** : Imprimerie de Compiègne

Distribué par les services de la Commune de Venette

**Crédit photo** : Club photo de Venette et le Drone Agile